

PAR COURRIEL

[REDACTED]

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 14 mars 2025 pour laquelle vous souhaitez obtenir :

« copie de tous les courriels reçus et envoyés par des salariés du MEIE à l'adresse [REDACTED]. Période : du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024. »

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« la Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie détient des documents en lien avec votre demande. Vous trouverez ci-joints ceux pouvant vous être transmis. Veuillez noter que des renseignements personnels de nature confidentielle ont été caviardés en vertu des articles 14, 54 et 56 de la Loi sur l'accès.

Par ailleurs, d'autres documents ne sont pas accessibles. En effet, ces derniers sont protégés en vertu de l'article 34 de la Loi sur l'accès.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

Geneviève Lachance
Responsable de l'accès aux documents

AVIS DE RECOURS

Suite à une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne, dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.36

Québec (Québec)

G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741

Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 18.200

Montréal (Québec)

H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4016

Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant trois juges de la Cour provinciale, sur toute question de droit ou de compétence. Cet appel ne peut toutefois être porté qu'avec la permission d'un juge de la Cour provinciale. Ce juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour provinciale, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours de la décision, après avis aux parties et à la Commission d'accès à l'information. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Liste des articles invoqués de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

1982, c. 30, a. 56; 2006, c. 22, a. 110.

De: Judith Letarte
Envoyé: 12 septembre 2024 13:03
À: Pierre Fitzgibbon
Objet: RE:

Oui pardon entre 9h30 et 9h45.

Je leur transmets les informations.

S'il y a quoi que ce soit, mon cellulaire est le [REDACTED]

Merci, bonne journée

Judith Letarte | Coordinatrice des ressources matérielles et de la gestion documentaire Direction des ressources matérielles et de la gestion documentaire Cellulaire : [REDACTED]
418 691-5698, poste 4555

-----Message d'origine-----

De : Pierre Fitzgibbon [REDACTED] Envoyé : 12 septembre 2024 11:49 À : Judith Letarte <Judith.Letarte@economie.gouv.qc.ca>
Objet : Re:

Merci Judith

Vous voulez dire entre 9:30hrs et 9:45hrs n'est-ce pas ?

[REDACTED]

[REDACTED]

Qu'ils me téléphonent en arrivant [REDACTED] et je descendrai en bas leur porter les sacs

Merci
Pierre

Le 12 sept. 2024 à 12:45, Judith Letarte <Judith.Letarte@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

[https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/images/logos/courriel_ministere.png]

Oui ça convient, ils seront là entre 9h30 et 10h45.

Bonne journée

Judith Letarte | Coordinatrice des ressources matérielles et de la gestion documentaire
Direction des ressources matérielles et de la gestion documentaire
Cellulaire : [REDACTED]
418 691-5698, poste 4555

-----Message d'origine-----

De : Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca>
Envoyé : 12 septembre 2024 11:38
À : Pierre Fitzgibbon [REDACTED] Judith Letarte <Judith.Letarte@economie.gouv.qc.ca>
Objet : RE:

Ça devrait.
@Judith Letarte, peux-tu les informer svp ?

Pierre Bouchard, Adm.A. | Secrétaire général Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
418 691-5656

-----Message d'origine-----

De : Pierre Fitzgibbon [REDACTED] Envoyé : 12 septembre 2024 11:37 À : Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca>
Objet : Re:

Merci. Pourraient-ils passer à 9:45hrs. [REDACTED]

Je vais leur écrire

Merci encore

Pierre

Le 12 sept. 2024 à 12:25, Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

[https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/images/logos/courriel_ministere.png]

Bonjour,
Les deux tech en administration pourraient passer le 19 vers 10h, si ça vous va.
Leur nom et coordonnées: Sayouba Ripama [REDACTED] et Haoua Bouferrache [REDACTED]

Pouvez-vous me partager votre adresse svp?

Pierre Bouchard, Adm.A. | Secrétaire général Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
418 691-5656

-----Message d'origine-----

De : Pierre Fitzgibbon [REDACTED] Envoyé : 12 septembre 2024 06:44 À : Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca>
Objet :

[REDACTED] semble être une personne qui vous a déjà envoyé du courrier, mais peut-être pas cette personne. Découvrez pourquoi cela pourrait constituer un risque pour

<https://aka.ms/LearnAboutSenderIdentification>]

Pierre

Le 19 septembre serait une bonne date pour venir chercher les documents qui devraient être déchetés

[REDACTED]

Tu me laisses savoir si c'est possible et me donner l'heure ou mieux les coordonnées du collecteur

Merci

Pierre

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De: Pierre Bouchard
Envoyé: 17 septembre 2024 16:28
À: Pierre Fitzgibbon
Objet: RE:

D'accord.

Bonne fin de journée,
Pierre

Pierre Bouchard, Adm.A. | Secrétaire général Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
418 691-5656

-----Message d'origine-----

De : Pierre Fitzgibbon [mailto:] Envoyé : 17 septembre 2024 12:57 À : Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca>
Objet : Re:

Merci Pierre

Je te fais signe

Pierre F

> On Sep 17, 2024, at 11:40, Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca> wrote:

>

> [[https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/
images/logos/courriel_ministere.png](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/images/logos/courriel_ministere.png)]

>

> Bonjour,

>

> Je vous confirme que le message d'absence sur le courriel sera mis en place sous peu.

>

>

>

> Merci

> Pierre

>

>

> Pierre Bouchard, Adm.A. | Secrétaire général Ministère de l'Économie,
> de l'Innovation et de l'Énergie

> 418 691-5656

>

> -----Message d'origine-----

> De : Pierre Fitzgibbon [mailto:] Envoyé : 16

> septembre 2024 11:44 À : Pierre Bouchard

> <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca>

> Objet :

>

> Pierre

>

>

>

> Je te reviens pour la date où je te laisserai les autres appareils

> (iPad et iPhone)

>

>

>

>

> Pierre F

> Avis de confidentialité

> Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

>

De: Pierre Bouchard
Envoyé: 21 septembre 2024 12:39
À: Pierre Fitzgibbon
Objet: Re:

Bonjour,
C'est super. N'hésitez pas au besoin.

Pierre

Obtenir [Outlook pour Android](#)

From: Pierre Fitzgibbon [REDACTED]
Sent: Saturday, September 21, 2024 12:26:11 PM
To: Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca>
Subject:

Pierre

Transfert fait pour iPhone et iPad, je vais porter les deux appareils au 380 mardi matin prochain

Merci

Pierre F

De: Pierre Bouchard
Envoyé: 8 novembre 2024 09:25
À: Pierre Fitzgibbon
Cc: Claudia Lacoste; Martin Roy
Objet: RE: Équipements du Ministère

Bonjour,
Bien noté
Merci pour le retour

Pierre Bouchard, Adm.A | Secrétaire général
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
418 691-5656

De : Pierre Fitzgibbon [REDACTED]
Envoyé : 7 novembre 2024 15:36
À : Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca>
Cc : Claudia Lacoste <Claudia.Lacoste@economie.gouv.qc.ca>; Martin Roy <Martin.Roy2@economie.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Équipements du Ministère

Pierre

Tous ces équipements sont au bureau de Montréal. Je n'ai rien chez moi
Pierre

Le 1 nov. 2024 à 14:52, Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

[REDACTED]
Bonjour Monsieur Fitzgibbon,
J'espère que vous allez bien.
Selon les inventaires de l'informatique, il resterait en votre possession un clavier bluetooth Lenovo et un répicateur de port (hub/station d'accueil) d'ordinateur Lenovo.
Pourriez-vous svp vérifier si vous les avez quelque part à votre domicile ?

Par ailleurs, est-ce que ça vous va si on désactive votre message qui invite les gens à vous écrire sur Gmail à partir de votre ancienne adresse ou préférez vous qu'on prolonge d'un mois additionnel ?

Merci et bonne journée,

Pierre

Pierre Bouchard, Adm.A | Secrétaire général
Bureau du sous-ministre et Secrétariat général
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

710, place D'Youville, 6e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5656 - www.economie.gouv.qc.ca

[REDACTED]

[REDACTED]

Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.